

**TRAVAUX ET PUBLICATIONS  
du CES Poitou-Charentes**

*Mandature 2007-2013*

*Travaux 2007-2010*

Conseil  
Economique

Social  
Poitou-Charentes

Le Conseil Economique et Social Régional est auprès du Conseil régional et du Président du Conseil régional, une assemblée consultative (Lois de décentralisation de 1982, 1984, 1986, 2004).

Il est obligatoirement consulté pour avis (en amont des décisions) sur tous les actes importants de la collectivité régionale :

- la préparation et le suivi du Contrat de projets Etat/Région ;
- tous les documents relatifs à la planification et aux schémas régionaux ;
- les orientations budgétaires et le projet de budget de la Région et tous les différents documents budgétaires (compte administratif, décision modificative, ...) ;
- les orientations générales de la Région dans ses domaines de compétences.

Le Président du Conseil régional peut saisir le CESR de toute demande d'avis ou d'étude sur un sujet à caractère régional.

Le CESR peut s'autosaisir : mener une étude ou élaborer une contribution sur tout sujet d'intérêt régional.

Salariés, entrepreneurs, syndicalistes, associatifs, ... composent la société civile dont le Conseil économique et social régional est la représentation organisée et l'expression au niveau régional.

Eclairer la qualité de la décision publique, c'est le rôle du CESR, assemblée socioprofessionnelle indépendante, éclairant en amont les choix des décideurs publics.

Le Conseil économique et social Poitou-Charentes est composé :

- d'un bureau (33 membres)
- de huit commissions sectorielles :
  - commission 1 "Développement économique et Tourisme"
  - commission 2 "Agriculture et Activités maritimes"
  - commission 3 "Formation tout au long de la vie, Recherche"
  - commission 4 "Environnement"
  - commission 5 "Territoires et Cohésion sociale"
  - commission 6 "Mobilités et Energies"
  - commission 7 "Santé, Handicap"
  - commission 8 "Coopérations, Atlantique et Europe".
- d'une commission de synthèse, finances et plan ;

et se réunit en session plénière sur les rapports du Conseil régional soumis à son ordre du jour et sur ses propres dossiers d'autosaisine.

Le bureau se réunit une fois par mois et les commissions travaillent sur les dossiers d'autosaisine ou de saisine tout au long de l'année.

### Le CESR Poitou-Charentes : 74 socioprofessionnels désignés pour 6 ans (mandature 2007/2013)

1 <sup>er</sup> Collège	25 représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées
2 <sup>ème</sup> Collège	25 représentants des organisations syndicales de salariés
3 <sup>ème</sup> Collège	21 représentants des organismes participant à la vie collective
4 <sup>ème</sup> Collège	3 personnalités qualifiées

Le récapitulatif des travaux du CESR 2001/2007 est disponible sur simple demande ou sur [www.cesr-poitou-charentes.fr](http://www.cesr-poitou-charentes.fr)

# 2010



- Autosaisine « **L'enseignement supérieur public et les Universités en Poitou-Charentes, analyse et stratégie de développement** »

Commission « Formation tout au long de la vie, Recherche »  
Echéance du premier volet de l'étude : octobre 2010.

Le CESR veut faire le point sur la situation de l'enseignement supérieur public dans la région (en particulier au sein des Universités de Poitiers, de La Rochelle et de l'Ensm), et proposer des leviers d'actions porteurs de développement pour l'enseignement supérieur en Poitou-Charentes, afin de répondre à la problématique suivante :  
Quelle stratégie voulons-nous pour l'enseignement supérieur public et les Universités de Poitou-Charentes en 2020 ?



- Autosaisine « **L'industrie en Poitou-Charentes** »

Commission « Développement économique et Tourisme »  
Echéance du rapport : octobre 2010.

En 2001, dans un rapport intitulé « Des dynamiques pour le développement industriel régional : des repères pour demain, une ambition pour Poitou-Charentes », le CESR proposait un outil d'analyse dynamique et évolutif au service d'une volonté stratégique pour le développement industriel régional.

En 2010, l'assemblée socioprofessionnelle souhaite engager une réflexion sur la problématique de l'industrie régionale, dont l'objectif est de proposer des actions concrètes à l'échelon régional, pour répondre à l'interrogation suivante :

Comment créer les conditions d'attractivité propices au maintien et au développement de l'industrie en Poitou-Charentes ?



- Autosaisine « **Santé et Territoires** »

Commissions « Santé » et « Territoires et Cohésion sociale »  
Echéance de la première contribution : juin 2010.

Les liens entre santé et territoires sont forts et se sont amplifiés au cours des dernières décennies.

Le cadre réglementaire et législatif confirme et accompagne ces liens ; la Loi récente « hôpital, patients, santé, territoires » associe ces deux termes, intégrant ainsi la santé dans l'aménagement du territoire.

C'est dans ce contexte que le CESR a décidé de poser les bases d'un travail sur ces questions.



- Autosaisine « **Agro-alimentaire et Qualité** »

Commission « Agriculture et Activités maritimes »  
Echéance de la contribution : (sous réserve) juin 2010.

Le CES Poitou-Charentes engage en 2010 une réflexion sur la problématique de « l'agro-alimentaire et la qualité ».

Ce travail doit permettre d'analyser les différentes démarches engagées en région en matière de qualité des produits agro-alimentaires, ainsi que leurs impacts sur l'activité du secteur en terme économique, et proposer des leviers d'actions pour un rayonnement équilibré du secteur dans le cadre du développement des démarches de qualité.



- Rapport de l'ARESE « **Nautisme** » (n° 2) – (CES de l'Atlantique)

Groupe de travail interrégional (Bretagne / Pays de la Loire / Poitou-Charentes)  
Echéance potentielle du rapport : octobre 2010.

L'ARESE, outil de réflexion regroupant les socioprofessionnels des Conseils économiques et sociaux de la façade atlantique, a engagé en 2009 une étude sur le nautisme et formulé lors d'un forum de restitution de ses travaux au Grand Pavois de La Rochelle, de nombreuses propositions en faveur d'un nautisme durable.

Le groupe de travail entame une nouvelle série de réunions pour relancer ses travaux, suivant ainsi la demande des exécutifs régionaux.



## ■ Poursuite des travaux avec **les Conseils de développement**

Commission « Territoires et Cohésion sociale »

A l'issue des deuxièmes rencontres de 2009, des documents de valorisation ont été réalisés : la publication des actes du colloque, l'édition d'une synthèse de 4 pages, l'actualisation du site du CESR, la mise en ligne d'une newsletter retraçant les moments forts de cette journée.

Le CESR va poursuivre ses travaux avec l'ouverture d'une réflexion sur « une charte régionale » des conseils de développement.



## ■ Travaux sur « **L'eau** » / **Suivi des SDAGE**

Commissions « Agriculture et Activités maritimes » et « Environnement »  
Echéance : 3e trimestre 2010.

Les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux ont été adoptés et un certain nombre de dispositifs de suivi sont prévus, dont un tableau de bord, publié en 2011, qui sera à la fois l'outil de pilotage du comité de bassin mais aussi un outil d'information.

Le CESR rencontrera les deux agences de bassin Adour-Garonne et Loire-Bretagne dans un premier temps sur les modalités d'élaboration du tableau de bord, son contenu, puis dans un second temps, sur le tableau de bord lui-même.



## ■ Autosaisine « **Politiques publiques pour la jeunesse** »

Commission « Territoires et Cohésion sociale »  
Echéance : 2e trimestre 2011.

Les politiques de la jeunesse sont fortement sectorialisées : la question de la jeunesse est traitée par thème, de manière cloisonnée, et bien souvent, la juxtaposition des dispositifs pose la question de leur lisibilité et de leur cohérence.

A travers l'autosaisine qu'il ouvre, le CESR souhaite traiter le sujet de façon globale, en considérant la jeunesse comme ressource pour le territoire, en lui donnant les moyens de s'y inscrire durablement dans de bonnes conditions.

Après un état des lieux de la jeunesse et des politiques publiques de la jeunesse en Poitou-Charentes, l'assemblée socioprofessionnelle cherchera à apporter des pistes d'actions pour une articulation de ces politiques et une perspective d'engagement durable des jeunes sur la voie de l'autonomie.



## ■ Autosaisine « **Mutations des modèles de développement** »

Commission « Environnement »  
Tables-rondes en 2010  
Grille de lecture : 2011.

Au cours de ses travaux menés sur le développement durable en 2003, une des préconisations du CESR consistait en la mise en place d'une grille de lecture « développement durable » des politiques régionales.

Le CESR réouvre en 2010 une autosaisine avec dans un premier temps une appropriation collective des mutations en cours des modes de consommations et de productions traditionnels et dans un second temps, la construction d'outils d'analyse des politiques régionales au regard du développement durable.



## ■ Contribution « **Fret ferroviaire** »

Commission « Mobilités et Energies »  
Echéance de la contribution : juin 2010.

La réorganisation du fret ferroviaire menée depuis plusieurs années et ses conséquences en Poitou-Charentes sont des préoccupations constantes pour le CESR.

Le système qui repose désormais sur la massification des marchandises a eu pour conséquences la disparition du wagon isolé et une profonde modification de l'offre et des dessertes fret sur tout le territoire régional.

Face à ces évolutions, le CES Poitou-Charentes, qui avait adopté un avis en décembre 2008 pour réaffirmer un certain nombre d'orientations et préconisations, organise pour 2010 un suivi des actions engagées et un échange sur les perspectives d'avenir.



■ **Groupe de travail « Finances »**

Groupe de travail interne.

Le Conseil économique et social a mis en place un groupe de travail « Finances » chargé d'analyser le budget régional et autres documents financiers, et d'apporter des éclairages techniques à la commission de synthèse et aux Présidents de commissions.

Courant 2010, ce groupe de travail va organiser une réunion d'information sur l'évolution des finances locales dans le contexte de réforme de la fiscalité et de crise économique avec des auditions particulières.



■ **Suivi du rapport « Révision générale des politiques publiques »**

En cours.

Suite à son rapport de décembre 2009, le Conseil économique et social régional envisage un projet de tableau de suivi des points de vigilance.

■ **Plaquette « Les organismes régionaux contribuant à l'excellence environnementale en Poitou-Charentes »**

En cours de réalisation.



■ **Groupe de travail « Energies marines renouvelables »**

Groupe de travail du Réseau Transnational Atlantique socioprofessionnel (RTA)

Echéance : mai 2010.

Ayant l'océan Atlantique comme patrimoine commun, les régions atlantiques sont vouées à la coopération, tant en mer, - pour la planification stratégique et l'aménagement rationnel et performant de l'espace marin -, qu'à terre, grâce à la coordination et l'échange de connaissances et de compétences.

C'est pourquoi les socioprofessionnels du Réseau Transnational Atlantique ont ouvert une étude sur les énergies marines renouvelables, qui proposera un ensemble de préconisations et de recommandations adressées aux autorités locales, nationales et européennes, mais aussi aux différents acteurs du secteur, pour que les énergies marines renouvelables se développent dans les régions atlantiques.

L'objectif est d'aboutir à la mise en place de véritables filières industrielles.



■ **Suivi des travaux :**

- Lancement du Plan régional Santé / Environnement 2
- Schéma régional de développement économique
- Les différents schémas de formation et suivi des dispositifs du Conseil régional
- ...

■ **Travaux interrégionaux :**

- CES de l'Atlantique (Arese) Bretagne / Pays de la Loire / Poitou-Charentes / Aquitaine
- Réseau Transnational Atlantique



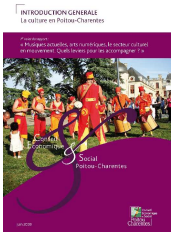
Session du 25 janvier au 1er février 2010

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Bilan du Schéma régional de développement économique
- Comité régional stratégique Air-Energie-Climat
- Agenda 22 Poitou-Charentes – Modifications

Et rapports ou avis spécifiques du CESR :

- *La culture en Poitou-Charentes*
- L'aménagement numérique de Poitou-Charentes.



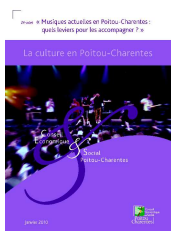
## « La culture en Poitou-Charentes »

Rapport du CESR – Session de février 2010

Avec 650 milliards d'euros de chiffre d'affaires en Europe, 65 000 structures en France, 10 000 emplois en Poitou-Charentes, le poids du secteur culturel est significatif. Dans ce contexte, le Conseil économique et social Poitou-Charentes a lancé une étude sur « Le secteur culturel en mouvement. Quels leviers pour les accompagner ? » qui se décompose en 2 volets :

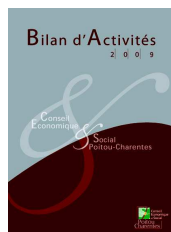
- Introduction générale
- Les musiques actuelles.

L'introduction générale, indispensable pour appréhender les enjeux du secteur culturel en Poitou-Charentes, a permis de dresser un premier bilan qui, par sa vision transversale, sert de document de référence pour entamer un travail d'observation plus approfondi.



Les musiques actuelles, terme générique aux contours larges et parfois mouvants, ont acquis une visibilité et une reconnaissance tardives. Elles représentent pourtant un phénomène populaire, en pleine expansion. En Poitou-Charentes, on compte environ un groupe de musiques actuelles pour 2 000 habitants, de très nombreux festivals tous les ans, chaque département dispose d'une scène conventionnée dédiée aux musiques actuelles... Toutes les générations et tous les milieux sociaux sont concernés.

Les analyses du CESR ont fait apparaître plusieurs pistes d'accompagnement du secteur, en direction des publics, des praticiens, des structures et des élus locaux. La notion de médiation est au centre des réflexions et propositions du CESR, qui s'est concentré sur le rôle de lien social des musiques actuelles.



## Bilan d'activités 2009

- Publication (avril) du bilan d'activités 2009 du CESR.

# 2009



## Session du 26 janvier au 2 février 2009

Avis sur le rapport du Conseil régional :

- Situation de la région et bilan d'activité 2008

Et rapports ou avis spécifiques du CESR :

- La décentralisation de l'AFPA : pour un service public régional de formation professionnelle
- Le décrochage scolaire
- Le programme régional d'investissement dans les CFA
- Le CREPS Poitou-Charentes : pour un plan de développement concerté



## Bilan d'activités 2008

- Publication du bilan d'activités 2008 du CESR.



## Session spéciale du 30 avril 2009

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Prise de participation de la Région Poitou-Charentes au capital de la société Heuliez Véhicules Electriques
- Décision modificative n° 1 de la Région pour l'exercice 2009

Et rapports ou avis spécifiques du CESR :

- *Le tourisme, filière économique en Poitou-Charentes*
- *Les SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne.*



## **« Le tourisme, filière économique en Poitou-Charentes »**

Rapport du CESR – Session spéciale du 30 avril 2009

Poitou-Charentes possède un fort capital touristique. Au-delà du département de la Charente-Maritime, 3e département de France en terme de fréquentation, le tourisme engendre un chiffre d'affaires de 2,79 milliards et emploie en moyenne 24 000 salariés par an.

Le CESR a lancé en mars 2008 une autosaisine visant à appréhender le tourisme en région comme un réel facteur de création de richesses économiques et sociales.

Au cours de ses réflexions, l'assemblée socioprofessionnelle a cherché à identifier les dynamiques économiques que représente l'activité touristique à travers 3 axes prioritaires :

- une nécessité : l'attractivité
- un objectif : la satisfaction
- un préalable : les investissements.

Le CESR formule dans son rapport des propositions d'actions concrètes pour un tourisme moteur de la croissance économique régionale, respectant les piliers du développement durable.



## **« Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux Adour-Garonne et Loire-Bretagne 2010 - 2015 »**

Rapport du CESR – Session spéciale du 30 avril 2009

La Directive Cadre sur l'Eau demande aux 27 pays membres de l'Union européenne d'atteindre un « bon état » de l'eau en 2015 pour tous les cours d'eau, lacs, eaux littorales et nappes souterraines. Ce « bon état » biologique, physique et chimique doit permettre de garantir la santé publique, de satisfaire la vie aquatique et tous les usages en qualité et quantité suffisantes.

Les outils de planification et d'action en France, Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), fixent pour 6 ans les objectifs de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ainsi que la gestion quantitative à l'échelle d'un bassin hydrographique.

Dans le cadre de la consultation des partenaires institutionnels, le CES Poitou-Charentes a apporté ses avis et observations sur les 2 projets de SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne.



## « Pour une coopération interrégionale en faveur d'un nautisme durable »

Bureau du CESR, 12 mai 2009 et Forum de restitution, 25 septembre 2009

Les 4 CESR français de l'Atlantique ont entamé en juin 2008 une étude commune sur le nautisme, aujourd'hui filière économique à part entière.

Le rapport s'appuie sur plus de 70 auditions d'acteurs socio-économiques, experts ou élus qui ont enrichi l'analyse du groupe de travail interrégional.

Il synthétise le poids et les problématiques du nautisme sur la côte atlantique. A l'heure de la mondialisation et des grands espaces régionaux, il s'interroge sur la visibilité mondiale d'un modèle nautique atlantique, conjuguant le savoir-faire, l'innovation et la performance technologique avec le respect de l'environnement.

Au-delà d'un état des lieux et des défis auxquels le nautisme doit aujourd'hui faire face, le rapport préconise 50 actions concrètes.

Dans le contexte de crise actuelle, il formule des propositions afin de pérenniser l'activité industrielle et l'emploi, de former pour évoluer et s'adapter.

D'autres propositions abordent la mutation des pratiques nautiques, la saturation portuaire, la nécessaire prise en compte environnementale, ou bien encore la promotion d'une façade atlantique commune.

Enfin, les CESR souhaitent que les 4 Régions atlantiques se saisissent ensemble de cette question et qu'elles coopèrent étroitement pour un développement fort du nautisme durable.

Les principales propositions de ce rapport ont été présentées à l'occasion du Grand Pavois de La Rochelle, au cours d'un forum de restitution en septembre 2009 au coeur même du salon nautique. Cette journée a été l'occasion de débattre avec les principaux acteurs publics et privés du secteur, dont les Présidents des 4 Conseils régionaux, le Président de la Fédération des Industries Nautiques et de nombreux spécialistes de ces activités.



### Forum

Vendredi 25 Septembre 2009

Grand Pavois

La Rochelle

## Session du 8 au 15 juin 2009

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Compte administratif pour l'exercice 2008
- Décision modificative n° 2 pour 2009
- Bilan des aides économiques pour 2008
- Plan régional de développement des formations professionnelles 2009-2012
- Agenda régional pour la croissance verte 2009-2012
- Schéma régional d'accessibilité des services de transports régionaux

Et rapports ou avis spécifiques du CESR :

- *Les Energies marines renouvelables en Poitou-Charentes*
- La poursuite de l'aménagement des routes nationales en Poitou-Charentes

Motions du CESR :

- *Les politiques agricoles*
- L'urgence du projet de modernisation de la ligne Massy-Valenton pour relier le TGV Atlantique au réseau européen des TGV.



## « Les énergies marines renouvelables en Poitou-Charentes »

Avis du CESR, juin 2009

Dans le cadre de l'étude sur les énergies marines renouvelables menée au sein du Réseau Transnational Atlantique (plate-forme de coopération de la société civile dans l'Espace Atlantique, composée de 14 membres de Grande-Bretagne, France, Espagne et Portugal), le CES Poitou-Charentes a réalisé des auditions afin de déterminer le potentiel picto-charentais en la matière.

3 pistes intéressantes semblent se dégager : l'énergie des vagues, la biomasse marine, l'éolien offshore.

Le CESR préconise donc la mobilisation de la Région pour un examen approfondi des potentialités en matière d'énergies marines renouvelables, de leur faisabilité et de leurs limites.



## « Pour revenir à des options de politiques agricoles plus réalistes »

Motion du CESR, juin 2009

Pour le Conseil économique et social Poitou-Charentes, l'agriculture est une activité stratégique compte tenu de ses enjeux en matière d'indépendance et de sécurité alimentaire, d'emplois et de valeur ajoutée dans le milieu rural, ainsi que d'aménagement et d'équilibre des territoires.

Le CESR affirme à nouveau que les dispositifs de gestion des marchés agricoles sont indispensables au maintien d'une offre alimentaire sécurisée, diversifiée et à coût raisonnable pour les consommateurs. Ces outils sont également des éléments fondamentaux pour le maintien d'une activité agricole équilibrée sur les territoires.



### Session du 5 au 12 octobre 2009

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Débat d'orientations budgétaires pour 2010
- Décision modificative n° 3 de la Région pour l'exercice 2009
- Bilan d'exécution du Contrat de plan Etat/Région sur la période 2000-2006 et bilan d'exécution du Contrat de projets Etat/Région pour la période 2007-2013

Et rapports ou avis spécifiques du CESR :

- Les travaux interrégionaux de l'ARESE, association regroupant les 4 CES de l'Atlantique (Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne)



### Session du 30 novembre au 5 décembre 2009

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Projet de budget pour 2010
- Décision modificative n° 4 de la Région pour l'exercice 2009
- Programme d'actions régional pour l'innovation – Stratégie régionale de l'innovation
- Plan régional de développement des formations professionnelles 2009-2012
- Réserves naturelles régionales Poitou-Charentes

Et rapports ou avis spécifiques du CESR :

- *La révision générale des politiques publiques en Poitou-Charentes.*



### **« La révision générale des politiques publiques en Poitou-Charentes »**

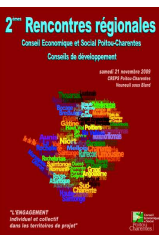
Rapport du CESR – Session de décembre 2009

Attentif aux conséquences des réformes engagées par l'Etat sur le territoire régional, le CESR a souhaité analyser les enjeux et les impacts de la réforme territoriale de l'Etat en Poitou-Charentes. Cette réforme entraîne en effet un changement profond dans la gestion des politiques publiques et dans le paysage administratif.

Le Conseil économique et social considère comme essentiels dans la mise en oeuvre de cette réforme par l'Etat certains points de vigilance, et à titre d'exemple :

- le rôle de l'Etat réaffirmé dans la mise en cohérence des politiques publiques ;
- l'articulation nécessaire avec la réforme des collectivités ;
- de nouveaux modes de partenariat entre l'Etat et les collectivités mais aussi avec la société civile ;
- une organisation régionale des services de l'Etat assurant un pilotage optimisé des politiques publiques ;
- une amélioration des conditions d'exercice de la démocratie sanitaire.

Présent lors de la séance de présentation de ce rapport, le Préfet de Région a indiqué dans son intervention que le rapport de l'assemblée socioprofessionnelle régionale serait une des bases sur lesquelles il s'appuierait pour mettre en place des éléments de suivi et d'évaluation de la réforme de l'Etat.



### **« L'engagement individuel et collectif dans les territoires de projets »**

Les 2e rencontres régionales CESR / Conseils de développement – 21 novembre 2009

En 2007, le Conseil économique et social Poitou-Charentes et les Conseils de développement organisaient les premières rencontres régionales réunissant l'ensemble des membres du CESR et des Conseils de développement. Le contexte actuel de réforme profonde, tant des collectivités que de l'organisation territoriale française des instances de dialogue social, a été jugé opportun pour organiser de nouvelles rencontres des acteurs de la société civile de Poitou-Charentes.

Les travaux de ces 2e rencontres, organisés en ateliers, ont décliné la question de l'engagement individuel et collectif dans les territoires selon deux thématiques :

- « Territoires de projets et/ou projets de territoires »
- « L'évolution de l'engagement, les nouvelles formes et nouveaux moteurs de l'engagement ».

Des tables-rondes associant les élus des différents échelons territoriaux et le Préfet de Région ont permis de débattre des perspectives de la participation citoyenne dans une nouvelle organisation territoriale.

Il est ressorti des échanges et débats la nécessité de mise en place d'une charte « d'engagement » élus et conseils de développement, élément indispensable pour inscrire les conseils de développement dans le temps quel que soit le devenir des pays, ou encore des travaux interterritoriaux et en particulier dans le cadre des SCOT.



# 2008



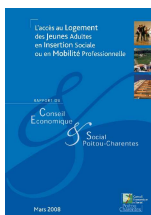
## Session du 17 au 25 mars 2008

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Le logement des jeunes
- Le micro-crédit régional
- Le dialogue social territorial
- La situation de la Région et bilan 2007

Et rapports ou avis spécifiques du CESR :

- *L'accès au logement des jeunes adultes en insertion sociale ou en mobilité professionnelle, saisine de la Présidente du Conseil régional*
- Pour un schéma des infrastructures de transport du Centre-Ouest Atlantique
- Nouvelle charte du Réseau Transnational Atlantique
- La révision du volet « Unités de soins de longue durée » du SROS.

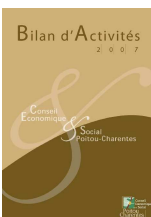


## **« L'accès au logement des jeunes adultes en insertion sociale ou en mobilité professionnelle »**

Rapport du CESR – Session de mars 2008 – *Saisine de la Présidente du Conseil régional*

Suite à la saisine du CESR par le Conseil régional, les socioprofessionnels ont lancé une série d'auditions pour évaluer la situation et les besoins des jeunes en matière de logement, dans la perspective d'une intervention régionale pour faciliter l'accès au logement des jeunes adultes en insertion sociale ou en mobilité professionnelle.

Les travaux ont permis de proposer différentes pistes d'actions : créer du lien entre les différents partenaires afin d'améliorer la lisibilité de la politique régionale existante, et élaborer des actions complémentaires, notamment en terme de diffusion de l'information ou d'incitation à la production de logements spécifiques pour les jeunes.



## **Bilan d'activités 2007**

- Publication du bilan d'activités 2007 du CESR.



## **« Le décrochage scolaire : quelles actions pour lutter contre les sorties prématurées du système scolaire »**

Rapport du CESR – Session spéciale du 23 avril 2008 – *Saisine de la Présidente du Conseil régional*

Chaque année, quelque 1 500 jeunes sortent du système scolaire sans qualification et 12 000 nouveaux jeunes sont accueillis dans les missions locales et PAIO. Le Conseil régional a sollicité l'avis du CESR sur les actions mises en place par les différents acteurs, pour lutter contre les sorties prématurées du système scolaire.

Le CESR a auditionné de nombreux experts sur cette thématique, et après un état des lieux des publics et des dispositifs, a analysé le fonctionnement du système. Il propose des pistes d'actions concrètes concernant notamment le repérage et l'accompagnement des jeunes en difficulté, l'orientation scolaire, le renforcement de la coordination des actions en région.



## Session du 9 au 16 juin 2008

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Compte administratif de l'exercice 2007
- Décision modificative n° 1 de la Région pour l'exercice 2008
- Mise en oeuvre du plan régional de développement des formations professionnelles
- Mise en oeuvre du compte de formation universel régional

Et rapports ou avis spécifiques du CESR :

- *La LGV Poitiers-Limoges*
- *Les liaisons ferroviaires interrégionales Poitou-Charentes / Limousin*
- Les réformes en cours de l'organisation de la santé

Voie du CESR sur les préoccupations actuelles des étudiants en travail social.



### « La LGV Poitiers-Limoges, pour ne pas rater un rendez-vous majeur »

Avis du CESR, juin 2008

La LGV Poitiers-Limoges, en se rattachant à la LGV Sud Europe Atlantique, est un projet essentiel pour l'aménagement du territoire et le développement économique et social du Poitou-Charentes et du Limousin, sur lequel les CESR se sont déjà ensemble positionnés favorablement.

Le CESR Poitou-Charentes demande donc à l'Etat de maintenir la LGV Poitiers-Limoges parmi les 2 000 kilomètres de lignes nouvelles à réaliser pour 2015/2020 inscrits dans la future Loi de programmation du Grenelle de l'Environnement.



### « Les liaisons ferroviaires interrégionales Poitou-Charentes - Limousin »

Avis du CESR, juin 2008

Pour développer l'offre de transport ferroviaire sur les lignes Poitiers-Limoges et Angoulême-Limoges dans une dynamique interrégionale, les CESR de Poitou-Charentes et du Limousin ont élaboré en octobre 2007, à destination des Conseils régionaux concernés, une contribution interrégionale « TER sans frontière ».

Après avoir fait le point avec le Conseil régional sur l'état d'avancement des améliorations apportées aux infrastructures et à l'offre TER, le CESR constate que les opérations prévues sur ces deux lignes dans le cadre du Contrat de projets ne sont toujours pas démarrées. Pour le CESR, l'Etat doit à présent mobiliser ses moyens pour engager les opérations dans les délais prévus.

Au niveau de l'offre TER, les premières améliorations envisagées par les Régions Poitou-Charentes et Limousin répondent aux demandes du CESR. Il faut maintenant que le Conseil régional Limousin, qui est l'autorité organisatrice responsable de ces lignes, les mette en oeuvre rapidement.



#### Session du 6 au 13 octobre 2008

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Débat d'orientations budgétaires pour 2009
- Décision modificative n° 2 de la Région pour l'exercice 2008

Et rapports ou avis spécifiques du CESR :

- La gouvernance régionale de santé
- La création de la régie « IAAT Poitou-Charentes »
- Les RASED et Cursus BEP 2 ans et Bac pro 3 ans (*suites du dossier « Décrochage scolaire »*).



#### Session du 1er au 8 décembre 2008

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Projet de budget pour 2009
- Décision modificative n° 3 de la Région pour l'exercice 2008
- Bilan d'exécution pour 2007 du Contrat de Plan Etat/Région 2000-2006 et du Contrat de Projets Etat/Région 2007-2013 »
- Politique régionale en direction des personnes en situation de handicap – Adoption de l'Agenda 22

Et rapports ou avis spécifiques du CESR :

- La décentralisation de l'AFPA : pour un service public régional de formation professionnelle
- Le développement du fret ferroviaire en Poitou-Charentes

Voie du CESR sur la solidarité territoriale pour les bassins d'emploi fragilisés.

## Fin 2007



### Séance d'installation du CESR, mandature 2007/2013, le 5 novembre 2007

Installation de l'assemblée par le Préfet de Région  
Elections à mi-mandat du Président, du bureau et des bureaux des commissions.



### Session du 3 au 10 décembre 2007

Avis sur les rapports du Conseil régional :

- Bilan financier de la Décentralisation
- Projet de budget régional pour 2008
- Décision modificative n° 3 de la Région pour l'exercice 2007.

# Pour aller plus loin

- Le site du CESR : [www.cesr-poitou-charentes.fr](http://www.cesr-poitou-charentes.fr)

The screenshot shows the homepage of the CESR Poitou-Charentes website. At the top, there is a navigation bar with the logo 'Conseil Economique et Social Poitou-Charentes' and the tagline 'L'expression de la société civile régionale organisée'. The main content area features a large article titled '55 conseillers régionaux élus le 21 mars' with a date of '23 mars 2010' and a category of 'Evénement'. Below the article title is a photograph of a large, classical-style building. To the right of the main article, there is a sidebar with four smaller news items, each with a date and a brief headline. At the bottom of the page, there are links for 'Liens utiles', 'NEWSLETTER', 'Abonnez-vous', 'FIL RSS', and 'ACCÈS EXTRANET'. A footer contains links for 'Accessibilité', 'Plan du site', 'Contact', and 'Mentions Légales'.

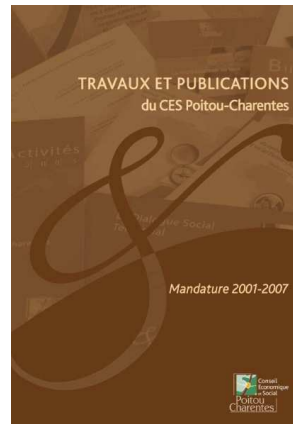
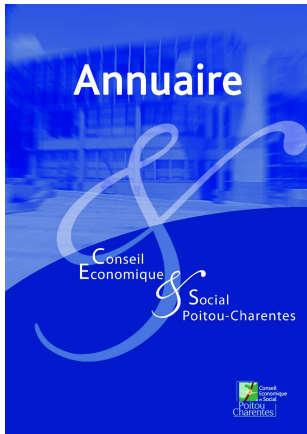
- La newsletter du CESR

The screenshot shows the content of the CESR Poitou-Charentes newsletter. The header includes the logo and the title 'L'Actualité du CES Poitou-Charentes'. Below the header, there are four news items, each with a date and a headline. The first item is dated '1er mars 2010' and is titled 'Une tempête tragique pour l'ouest'. The second item is dated '23 février 2010' and is titled 'Le fret ferroviaire en Poitou-Charentes'. The third item is dated '2 mars 2010' and is titled 'Audition de la Directrice régionale de la Banque de France'. The fourth item is dated 'Mars 2010' and is titled 'Les énergies marines renouvelables'. At the bottom of the newsletter, there is a footer with contact information for the 'Conseil Economique et Social Régional'.

■ L'extranet du CESR à destination des Conseillers économiques et sociaux

The screenshot shows the 'Extranet' interface for the Conseil Economique Social Poitou-Charentes. It features a top navigation bar with links like 'ACTUALITES', 'AGENDA', and 'SESSIONS'. Below this, there are sections for 'Actualités' with news items dated from June 2008 to March 2009, and a 'Nos prochaines réunions' section listing various commissions and their meeting dates, such as 'COOPÉRATIONS, ATLANTIQUE ET EUROPE' on 18 June 2008 and 'SAINTÉ, HANDICAP' on 19 June 2008.

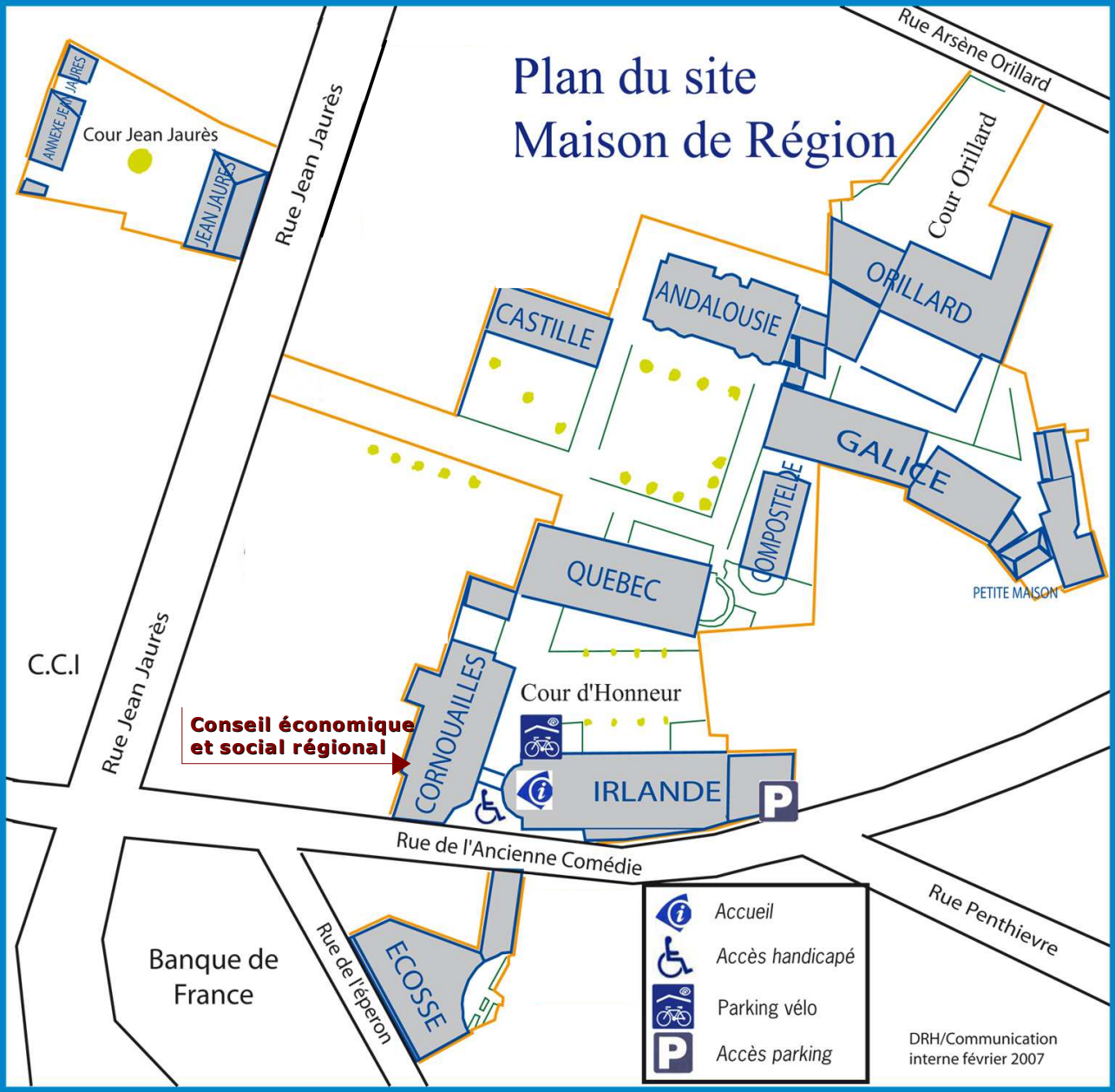
■ Les plaquettes d'information



The cover of 'CONSEIL ECHO SPECIAL TOURISME' is red and white. It features the text 'CONSEIL ECHO SPECIAL TOURISME JANVIER 2010' and 'En Poitou-Charentes'. It lists statistics: '24 000 salariés', '53 000 000 habitants', '2 700 lieux et chiffre d'affaires', '620 sites de visites', and '200 festivals'.

The cover of the '2èmes Rencontres régionales CESR / Conseils de développement' is colorful and features a map of the Poitou-Charentes region with names of various territories. It includes the text '2èmes Rencontres régionales CESR / Conseils de développement Samedi 21 novembre 2009' and 'LES ACTES'. At the bottom, it reads '« L'ENGAGEMENT individuel et collectif dans les territoires de projets »'.

Informations pratiques



Les travaux et publications du CES Poitou-Charentes  
sont téléchargeables sur le site

[www.cesr-poitou-charentes.fr](http://www.cesr-poitou-charentes.fr)

ou disponibles sur simple demande.

Conseil  
Economique & Social  
Poitou-Charentes